



## NOS SERVICES À L'ÉTRANGER

Plus de 800 membres du Service des délégués commerciaux travaillent pour les gens d'affaires canadiens dans quelque 140 villes aux quatre coins du monde. Les délégués commerciaux travaillent avec des agents commerciaux recrutés sur place qui connaissent les coutumes et les pratiques commerciales locales. Notre mission est de promouvoir les intérêts économiques du Canada sur les marchés internationaux.

### Nos services à l'étranger

**Aperçu du potentiel de marché** — Nous vous aiderons à évaluer votre potentiel sur votre marché-cible. *Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires sur le marché, nous pouvons vous diriger vers des consultants locaux.*

**Recherche de contacts clés** — Vous avez besoin d'une liste de personnes-ressources clés pour votre marché-cible ? Nous pourrions vous l'obtenir. *Nous vous informerons des frais qui s'appliquent, s'il y a lieu, pour l'accès à des bases de données spécialisées.*

**Information sur les entreprises locales** — Nous vous fournirons de l'information sur les organisations ou entreprises locales que vous aurez identifiées. *Pour les rapports de crédit, nous vous dirigerons vers des agences spécialisées.*

### Services additionnels

Pour l'établissement d'un calendrier élaboré de rendez-vous, le soutien logistique, les services d'affaires, la participation à des événements, les bureaux ou les salles d'exposition temporaires, nous vous dirigerons vers des fournisseurs compétents dont les services comportent généralement des frais. Dans les marchés où cela ne serait pas possible, nos bureaux prendront les dispositions nécessaires pour offrir ces services moyennant des frais.

### Notre engagement

Nous offrons six services de base dans tous nos bureaux à l'étranger.  
Nous accusons réception des demandes de service dans les cinq jours ouvrables.  
Nous respectons la confidentialité de toutes les demandes.

Pour plus de détails, voir [www.infoexport.gc.ca](http://www.infoexport.gc.ca) et cliquer sur *Nos bureaux à l'étranger*.

### Renseignements concernant les visites

— Lorsque vous déciderez de visiter votre marché-cible, nous pourrions vous conseiller pour déterminer le moment approprié d'y effectuer votre voyage et comment l'organiser. *Veillez consulter votre agent de voyage pour toute réservation ayant trait à l'hébergement et au transport.*

**Rencontre personnelle** — L'un de nos agents vous rencontrera pour discuter de vos besoins futurs et des plus récents développements sur votre marché-cible. *Prévenez-nous simplement de votre visite au moins deux semaines avant votre départ.*

**Dépannage** — Nous pourrions vous conseiller ou vous aider à régler certaines questions urgentes de nature commerciale ou ayant trait à l'accès au marché. *Nos agents ne peuvent prendre part aux différends commerciaux, ni agir à titre de courtiers en douane, d'agents de vente, d'agents de recouvrement ou d'avocats.*